



Crédit a la consommation

Par **rolande**, le **21/11/2012** à **15:10**

bonjour depuis plusieurs jours une personne de EOS Credirec m appelle pour un crédit que j avais oublier je n avais pas eu de leurs nouvelles depuis décembre 2003 et vue le courrier que j ai garder je leur devait dans les 100 euro aujourd hui on me demande 953 euro je voudrais savoir si je dois payer ou ignorer leur courrier merci

Par **amajuris**, le **21/11/2012** à **20:27**

bsr,
il y a prescription de la dette (2 ans pour un crédit à l consommation);
cette société de recouvrement bien connue n'a aucun pouvoir coercitif;
ignorez la, si elle insiste menacez de porter plainte pour harcèlement téléphonique.
leurs technique c'est de faire peur aux gens pour qu'ils payent.
cdt

Par **rolande**, le **21/11/2012** à **20:34**

il mon rappelait il y a 10mn en me rappelant que j avais le devoir moral de payer ma dette que j allais avoir un huissier qui allait venir me voir et la c pas 953 euro que l on va me demander mais beaucoup plus après tout se j ai lu sur cette société je c que je peu les laisser dire mais un doute reste quand même on vie avec très peu d argent et je ne veus pas perdre ma maison